

Le phénomène suisse des langues

par Suzette Sandoz,* Pully VD



Suzette Sandoz. (Photo <https://blogs.letemps.ch/suzette-sandoz/>)

(CH-S) La récente décision des trois cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures, de Zurich et de Saint-Gall de reporter le début de l'enseignement du français du niveau intermédiaire (4^e à 6^e année) au niveau supérieur (7^e à 9^e année) a suscité des réactions diverses

en Suisse romande et dans la Berne fédérale. Mépris d'une minorité linguistique? Echec de l'expérience de l'enseignement précoce du multilinguisme? Menace pour la cohésion nationale?

Le «Point de vue Suisse» donnera la parole à différentes voix au cours des prochaines semaines. Actuellement, nous commençons par une prise de position provenant de Suisse romande.

* * *

Excitation maximale dans le landerneau helvétique: le canton de Zurich n'enseignera le français qu'à partir de l'école secondaire. On crie à la trahison de «l'entente confédérale». Mais de quoi s'agit-il?

Selon l'art. 4 de la Constitution fédérale, «Les langues nationales sont l'allemand, le français, l'italien et le romanche.» Dans quels cantons enseigne-t-on obligatoirement le romanche par esprit «confédéral»? Dans quels cantons l'italien est-il obligatoire par esprit «confédéral»?

Certes! Le français est, en importance, la 2^e langue nationale. C'est bien «la langue» parlée par les autochtones, leur langue de cœur, mais l'allemand, lui, n'est pas la langue parlée par les autochtones en Suisse allemande, ce n'est pas leur langue de cœur; quand les petits Suisses allemands entrent à l'école, ils découvrent l'allemand. C'est presque une langue étrangère qu'ils doivent apprendre alors qu'ils parlent le suisse-allemand. Certes, les deux

idiomes germaniques ont des similitudes, mais l'allemand est une langue écrite, construite, comme le français et l'italien. En plus de la langue qu'ils parlent, les petits élèves suisses-allemands doivent donc apprendre à «construire» une autre langue, l'allemand. Les petits Romands, eux, parlent naturellement la langue dont ils peuvent commencer à apprendre la construction dès qu'ils entrent à l'école.

Le français, l'allemand, l'italien, sont des langues internationales qui donnent accès à une culture plus vaste que la culture suisse. Elles impliquent une autre approche que celle requise par les langues exclusivement locales telles que le Suisse-allemand – et même d'ailleurs que le romanche. L'oreille ne suffit pas et je dirais que l'apprentissage par l'oreille seulement est un risque de trahison de la culture. Il est bon que les élèves aient déjà une certaine maturité pour «entrer» dans une langue de culture internationale et en acquérir non seulement la technique, mais aussi l'esprit. La meilleure coexistence confédérale est assurée par la compréhension et de la langue et de l'esprit de l'autre ethnie. Le problème, c'est que le suisse-allemand n'est pas une langue internationale et qu'il donne l'accès à des cultures très localisées, importantes certes mais très diverses. Seul le séjour dans un canton d'outre-Sarine permet de percevoir la richesse d'une culture locale.

Or ni le français ni l'allemand ni l'italien comme tel ne transmet l'âme du canton dont c'est la langue officielle. Il faut aussi avoir vécu sur place. Laissons donc à chaque canton la liberté de décider à quel âge ses enfants sont le plus aptes à acquérir les connaissances permettant de s'approprier une ou deux des langues « officielles » du Pays et gardons-nous de voir autre chose dans cette décision qu'une recherche pédagogique et légitimement fédéraliste.

Le cas spécial de l'anglais

L'anglais a été une langue de culture. Il est devenu un instrument commercial et un moyen d'uniformisation des esprits. Par pur sens «pratique» et «économique», l'enseignement de l'anglais tend à

* Suzette Sandoz est née en 1942. Elle est professeur honoraire de droit de la famille et des successions, ancienne députée au Grand Conseil vaudois, ancienne conseillère nationale.

être préféré à celui des langues nationales. Il faut pouvoir le baragouiner dès son plus jeune âge. Il présente des analogies avec l'allemand comme avec le français et paraît assez facile à acquérir aussi bien pour les germanophones que pour les francophones. La paresse naturelle incite à préférer l'immédiatement utile au culturel, plus «désintéressé». C'est là un problème de civilisation qui

dépasse largement le cadre des relations intercantionales. La question qui se pose est la suivante: l'école doit-elle favoriser la soumission à une mode consumériste ou l'ouverture à la culture?

Le débat sur l'harmonisation scolaire ne semble pas souvent porter sur cette question.

Source: <https://suzettesandoz.ch/le-phenomene-suisse-des-langues/>, 3 septembre 2025